

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 21 mars 2023 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton.

Sont présents à cette séance :

Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette  
Conseiller #2 – monsieur Jacques Séguin  
Conseiller #3 – monsieur Jean Giroux-Gagné  
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond  
Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell.

Est absent à cette séance :

Conseiller #4 - monsieur Mario Pitre

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, ainsi que la directrice du service d'urbanisme et chargée de projets, madame Stéphanie Sigouin, sont également présents.

*Après l'ouverture de la séance, le maire s'adresse à l'audience en présentant ses excuses quant à l'annulation de la séance du 14 mars 2023. Il présente les circonstances entourant cette décision.*

*La lettre dont le maire fait la lecture est déposée au conseil en séance tenante.*

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **2. Adoption de procès-verbaux**

- 2.1 Deuxième séance extraordinaire de décembre 2022
- 2.2 Séance ordinaire de février 2023
- 2.3 Séance extraordinaire de février 2023
- 2.4 Séance extraordinaire de mars 2023

### **3. Demande de subvention, commandite ou autres demandes**

- 3.1 Évènement cycliste – 17 juin 2023
- 3.2 Club multisport Val des prés secondaire Soulanges - Gala Méritas 2022-2023

### **4. Administration**

- 4.1 Comptes payés et à payer de février 2023
- 4.2 Résolution de normalisation de l'embauche d'une employée pour l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2022-2023
- 4.3 Approbation des tarifs d'inscription au camp de jour - été 2023
- 4.4 Autorisation d'affichage pour l'embauche d'un poste de coordination du camp de jour - été 2023
- 4.5 Autorisation d'affichage de postes pour l'embauche à l'animation du camp de jour - été 2023
- 4.6 Autorisation d'affichage d'un poste pour l'embauche de sauveteur à la piscine - été 2023

### **5. Travaux publics**

- 5.1 Adoption de la planification des travaux concernant la réfection des routes – Priorités selon le programme triennal d'immobilisations

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

5.2 Octroi d'un contrat pour l'installation de serrures électroniques pour portes

**6. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire**

6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement numéro 312-5 modifiant le règlement des permis et certificats

6.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement numéro 316 relatif à la démolition d'immeubles

**7. Sécurité incendie**

7.1 Approbation pour une demande d'aide financière pour la formation de pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique

**8. Arts, culture et loisirs**

**9. Varia**

**10. Mot du maire et parole aux élus**

**11. Questions des citoyens**

**12. Levée de la séance**

23-03-06

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les ajouts suivants en varia au point 9 :

9.1 Nouveau comité de travail – Citation de l'église

9.2 Octroi d'un contrat pour forage et analyse de l'asphalte dans le 4<sup>e</sup> Rang

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2. Adoption de procès-verbaux**

**2.1 Deuxième séance extraordinaire de décembre 2022**

*Le conseiller, Jacques Séguin, ne peut prendre part au vote dû à son assermentation en février 2023 seulement.*

23-03-07

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2022, une dispense de lecture en séance est accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond  
ET RÉSOLU,

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 décembre 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2.2 Séance ordinaire de février 2023**

*Le conseiller, Jacques Séguin, ne peut prendre part au vote dû à son assermentation en février 2023 seulement.*

23-03-08

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023, une dispense de lecture en séance est accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Charbonneau  
ET RÉSOLU

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **2.3 Séance extraordinaire de février 2023**

*Le conseiller, Jacques Séguin, ne peut prendre part au vote dû à son assermentation en février 2023 seulement.*

23-03-09

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 février 2023, une dispense de lecture en séance est accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette  
ET RÉSOLU,

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 février 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **2.4 Séance extraordinaire de mars 2023**

*Le conseiller, Louis-Philippe Thauvette, ne peut prendre part au vote dû à son absence à cette séance.*

23-03-10

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2023, une dispense de lecture en séance est accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mars 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **3. Demande de subvention, commandite ou autres demandes**

### **3.1 Évènement cycliste – 17 juin 2023**

23-03-11

CONSIDÉRANT QUE le Centre Multisports André-Chagnon à Vaudreuil-Dorion souhaite réaliser un évènement cycliste sur le territoire de Sainte-Justine-de-Newton le 17 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà reçu dans le passé un évènement similaire et que les commentaires recueillis des participants étaient positifs quant à la qualité du site et du parcours;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de cyclistes est estimé à 300 et que l'horaire de la journée est le suivant :

- Départs entre 10h00 et 11h30 du centre communautaire
- Retours entre 14h et 15h;
- BBQ et animation vers 16h30 au parc municipal

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs demandent l'utilisation du Centre communautaire et du Centre Michel Lefebvre pour offrir des facilités aux bénévoles et aux participants;

CONSIDÉRANT QUE les rues ne seront pas fermées à la circulation mais que, lors du passage des groupes cyclistes, les voitures pourront temporairement être ralenties ou immobilisées;

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs déploieront des bénévoles sur le circuit pour assurer la sécurité des participants et contrôler la circulation aux intersections.

*Jean Giroux-Gagné pose une question relativement à la location du Centre communautaire et du Centre Michel Lefebvre. La précision a été apportée.*

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette  
ET RÉSOLU

DE donner l'autorisation au Centre Multisports André-Chagnon de tenir son événement sur le territoire de la municipalité le 17 juin 2023;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer avec le Centre Multisports André-Chagnon une entente de location du Centre communautaire et du Centre Michel Lefebvre pour le 17 juin 2023 au tarif en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **3.2 Club multisport Val des prés secondaire Soulanges**

23-03-12

CONSIDÉRANT QUE le Club multisport Val-des-prés demande à la municipalité une résolution d'appui afin de soumettre une demande d'aide financière à la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les activités du Club sont principalement administrées et animées bénévolement;

CONSIDÉRANT QUE le Club multisports Val-des-Prés offre depuis plusieurs années des activités sportives variées à coût modique aux jeunes de Sainte-Justine-de-Newton;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,

QU'une lettre incluant la présente résolution soit rédigée et transmise au nom de la municipalité au Club multisport Val-des-prés pour appuyer leur demande de financement à la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

23-03-13

CONSIDÉRANT QUE le Club multisports Val-des-Prés a transmis une demande à la municipalité pour l'utilisation de son terrain de baseball et du Centre Michel Lefebvre pour la tenue de leurs activités de baseball pour la période couvrant mi-juin à mi-août 2023.

CONSIDÉRANT QUE le jour de la semaine où se tiendra les activités demeure à être fixée par le Club.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,

DE permettre au Club multisports Val-des-Prés d'utiliser le terrain de baseball de la mi-juin à la mi-août 2023;

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer avec le Club multisports Val-des-Prés une entente de location du Centre Michel Lefebvre pour la période couvrant mi-juin à mi-août 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

#### 4. **Administration**

##### 4.1 **Comptes payés et à payer de février 2023**

23-03-14

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renonce pour ce point-ci au délai prescrit de 72 heures pour rendre disponible tout document utile à la prise de décision;

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond  
ET RÉSOLU,

D'approuver les comptes à payer et payées, la rémunération des membres du conseil municipal et le salaire des employés municipaux selon la liste dûment déposée aux membres du conseil et totalisant la somme de 169 106.59 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de disponibilité

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, a les crédits disponibles au budget opérationnel permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et greffier-trésorier

##### 4.2 **Résolution de normalisation de l'embauche d'une employée pour l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2022-2023**

23-03-15

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait procédé à l'embauche en décembre 2022 d'un préposé à l'entretien de la patinoire, tel qu'autorisé par résolution;

CONSIDÉRANT QU'une situation hors du contrôle de la municipalité l'a obligé à trouver rapidement un remplaçant au préposé à l'entretien de la patinoire et ce, sans l'approbation au préalable par résolution;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait fait l'embauche de madame Karine Boucher-Sévigny pour remplacer l'employé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU,

QUE soit approuvée rétroactivement l'embauche de madame Karine Boucher-Sévigny à titre de préposée à l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

##### 4.3 **Approbation des tarifs d'inscription au camp de jour - été 2023**

23-03-16

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,

D'approuver une augmentation de 6.3% des tarifs d'inscription pour la saison estivale 2023 du camp de jour ;

DE présenter les nouveaux tarifs suivants :

Temps plein (40 jours) - Résidents

430 \$ - Pour un premier enfant d'une famille

380 \$ - Pour le deuxième enfant de la même famille

360 \$ - Pour le troisième enfant et plus de la même famille

Maire

Greffier-trésorier

Temps partiel (20 jours) - Résidents

350 \$ - Par un premier enfant d'une famille

320 \$ - Pour le deuxième enfant de la même famille

300 \$ - Pour le troisième enfant et plus de la même famille

\*15\$/jour supplémentaire jusqu'à l'occurrence du prix pour un enfant temps plein (400\$)

Frais du service de garde

5,00\$ par enfant pour un service du matin et 5,00\$ par enfant pour un service du soir.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

Louis-Philippe Thauvette et Jean Giroux-Gagné ayant voté contre.

**4.4 Autorisation d'affichage pour l'embauche d'un poste de coordination du camp de jour - été 2023**

23-03-17

CONSIDÉRANT la réouverture du camp de jour pour la saison estivale 2023;

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste en coordination au camp de jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU,

QU'une autorisation soit donnée au directeur général de procéder à l'affichage à l'externe du poste de coordination du camp de jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**4.5 Autorisation d'affichage de postes pour l'embauche à l'animation du camp de jour - été 2023**

23-03-18

CONSIDÉRANT la réouverture du camp de jour pour la saison estivale 2023;

CONSIDÉRANT qu'il est planifié de combler quatre postes à l'animation au camp de jour;

*Jean Giroux-Gagné pose une question relativement au nombre d'animateurs à embaucher. La précision est apportée.*

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond  
ET RÉSOLU,

QU'une autorisation soit donnée au directeur général de procéder à l'affichage à l'externe de postes à l'animation au camp de jour;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**4.6 Autorisation d'affichage d'un poste pour l'embauche de sauveteur à la piscine - été 2023**

23-03-19

CONSIDÉRANT la réouverture de la piscine municipale pour la saison estivale 2023;

CONSIDÉRANT que la municipalité bénéficie d'un contrat de deux ans avec la surveillante, Jade Sévigny, embauchée en 2022;

CONSIDÉRANT le besoin de combler un autre poste de surveillant de piscine afin d'offrir un service sept jours sur sept.

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU,

QU'une autorisation soit donnée au directeur général de procéder à l'affichage à l'externe d'un poste de surveillant de piscine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 5. Travaux publics

### 5.1 Adoption de la planification des travaux concernant la réfection des routes – Priorités selon le programme triennal d'immobilisations

23-03-20

CONSIDÉRANT les investissements que la municipalité souhaite faire dans ses infrastructures routières;

CONSIDÉRANT que ces investissements sont reflétés dans le programme triennal d'immobilisations 2023-2025 adopté par le conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette  
ET RÉSOLU,

QUE les travaux de réfection seront évalués sur les routes suivantes :

- Sur le 2<sup>e</sup> Rang, entre montée Noire et la limite avec la municipalité de Sainte-Marthe;
- Sur le chemin Grand-Sainte-Patrice est;
- Sur le 5<sup>e</sup> Rang
- 

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### 5.2 Octroi d'un contrat pour l'installation de serrures électroniques pour portes

23-03-21

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation actuelle de serrures électroniques au Centre Michel Lefebvre facilite la gestion des accès et permet d'améliorer la sécurité des lieux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire l'installation de serrures électroniques supplémentaires à d'autres bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions pour l'installation de serrures électroniques ont été demandées et que celle reçue de Sécurité et Serrurier Clément s'est avérée être la moins chère;

CONSIDÉRANT QUE le système proposé est compatible avec celui déjà existant au Centre Michel Lefebvre.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné  
ET RÉSOLU,

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer avec Sécurité et Serrurier Clément un contrat de service d'installation de serrures électroniques pour un montant de 7 500.86, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 6. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire

### 6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement numéro 312-5 modifiant le règlement des permis et certificats

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

La conseillère, Aline Charbonneau, donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption, Règlement numéro 312-5 modifiant le Règlement 312 des permis et certificats. Le projet de Règlement numéro 312-5 est déposé séance tenante

## **6.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de Règlement numéro 316 relatif à la démolition d'immeubles**

La conseillère, Aline Charbonneau, donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption, le projet de Règlement numéro 316 relatif à la démolition d'immeubles. Le projet de Règlement numéro 316 est déposé séance tenante.

## **7. Sécurité-incendie**

### **7.1 Approbation pour une demande d'aide financière pour la formation de pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique**

23-03-22

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier I et/ou pour le programme Pompier II au cours de l'année 2023 pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU,

DE présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Vaudreuil Soulanges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

**8. Arts, culture et loisirs**

*Aucun point à traiter*

**9. Varia**

**9.1 Nouveau comité de travail – Citation de l'église**

23-03-23

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il est opportun et d'intérêt public de constituer un comité de travail dont le mandat sera d'évaluer la possibilité de procéder aux démarches de citation du bâtiment de l'église de Sainte-Justine-de-Newton comme bâtiment patrimonial;

CONSIDÉRANT QUE le comité travaillera en étroite collaboration avec les différents intervenants responsables dans le dossier ;

CONSIDÉRANT QUE le comité opérera selon le Règlement 372 relatif à la régie interne des comités de travail.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU

QU'un nouveau comité de travail soit créé afin d'évaluer possibilité de procéder aux démarches de citation du bâtiment de l'église de Sainte-Justine-de-Newton comme bâtiment patrimonial.

QUE le comité soit composé des membres suivants :

- Jacques Séguin
- Aline Charbonneau
- Geneviève Raymond
- *Deux citoyens à être nommés*

QU'une autorisation soit donnée au directeur général de procéder à l'affichage à l'externe des candidatures (citoyens de la municipalité seulement) intéressés à siéger sur le comité.

ADOPTÉ À MAJORITÉ DES CONSEILLERS  
Louis-Philippe Thauvette ayant voté contre

**9.2 Octroi d'un contrat pour forage et analyse de l'asphalte dans le 4e Rang**

23-03-24

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a détecté des anomalies sur la chaussée du 4<sup>e</sup> Rang est suivant les travaux d'asphaltage réalisés en 2021;

CONSIDÉRANT QU'une analyse du bitume a été réalisée en laboratoire par le Groupe ABS mais que la municipalité désire obtenir une contre-expertise;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été obtenue pour effectuer des travaux de forage/carottage de bitume et analyse en laboratoire de la part de Construction et Expertise PG au prix de 14 971\$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité préfère obtenir ces résultats d'analyse avant de procéder aux derniers déboursements à l'entrepreneur des travaux d'asphaltage réalisés en 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Séguin  
ET RÉSOLU

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer avec Construction et Expertise PG un contrat des travaux de forage/carottage de bitume et analyse en laboratoire au prix soumis de 14 971\$, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Maire

\_\_\_\_\_  
Greffier-trésorier

**10. Mot du maire et parole aux élus**

Le maire s'adresse à l'audience sur des sujets d'actualité et demande aux conseillers d'ajouter, au besoin.

**11. Questions des citoyens**

Le maire invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.

**12. Levée de la séance**

23-03-25

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell  
ET RÉSOLU,

QUE la séance ordinaire du 21 mars 2023 soit levée à 20h44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général et  
greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Maire